



## Conseil économique et social

Distr.  
GÉNÉRALE

E/CN.4/1999/NGO/50  
29 janvier 1999

FRANÇAIS\*  
Original : ANGLAIS

---

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME  
Cinquante-cinquième session  
Point 11 g) de l'ordre du jour provisoire

DROITS CIVILS ET POLITIQUES ET, NOTAMMENT :  
OBJECTION DE CONSCIENCE AU SERVICE MILITAIRE

Exposé écrit présenté par Pax Christi, Mouvement international  
catholique pour la paix, organisation non gouvernementale  
dotée du statut consultatif spécial

Le Secrétaire général a reçu l'exposé écrit suivant qui est distribué  
conformément à la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

[10 décembre 1998]

\* Traduction fournie par l'auteur de l'exposé.

GE.99-10671 (EXT)

Objection de conscience : le droit de refuser de tuer

1. En terminant le siècle le plus sanguinaire de l'histoire humaine, où deux guerres mondiales ont fait des dizaines de millions de mutilés et de morts, beaucoup de personnes sont convaincues que, face au troisième millénaire, l'humanité doit faire un revirement quant à l'emploi de la violence pour résoudre les conflits.

2. Pax Christi, mouvement catholique international pour la paix, est intervenu maintes fois auprès de la Commission droits de l'homme au sujet du droit à l'objection de conscience au service militaire. En concert avec d'autres ONG avec statut consultatif, Pax Christi remercie la Commission pour l'attention donnée à ce droit. Cette attention s'est manifestée par exemple, dans la question épineuse du droit à l'asile de l'objecteur de la guerre, le droit à un service alternatif compatible avec la raison de l'objection de conscience, cependant ce service est souvent sanctionné par une durée plus longue que celle du service militaire.

3. Pax Christi a souligné que l'objection de conscience s'applique d'une manière spéciale aux jeunes qui sont recrutés et forcés au service militaire et à la guerre. Ils sont soumis à une obéissance militaire, une obéissance absolue qui ne permet pas le questionnement d'un ordre ou un avis contraire, sous peine de sanction sévère, parfois même la mort.

4. Les expériences du vingtième siècle ont amené les membres de Pax Christi et avec eux un grand nombre de la communauté catholique à une autre approche de la guerre et de la violence.

5. La guerre technologique moderne étant totale, sans discrimination entre combattants et non-combattants, beaucoup de personnes estiment que l'engagement dans une telle guerre constitue un péril moral. Les bombardements des villes qui tuent des civils et même des enfants à l'école, peuvent être considérés comme des meurtres. Les évêques du monde catholique, au cours de leur assemblée à Rome en 1965, ont appuyé les consciences des objecteurs de la guerre quand ils disaient que la guerre qui détruit des régions entières avec leurs populations est "un crime contre Dieu et contre l'homme". Une fois la guerre déclarée - et chaque guerre qui est déclarée par un état est invariablement qualifiée comme "une guerre juste" - toutes les politiques sont admises. Outre la destruction des soi-disant "ennemis", l'état-nation est libre d'exercer ses pouvoirs destructeurs contre ses propres citoyens, contre les minorités ou les dissidents. La Deuxième Guerre mondiale a dépassé toutes les autres guerres quant au nombre de citoyens tués dans les camps de concentration européens ou déportés, pour y mourir, en Sibérie et en Russie Asiatique.

6. Au cours de ce siècle de la révolution des communications, les anciens mythes du service militaire et de sa gloire ont perdu leur attraction. Les atrocités de la terreur de la guerre moderne sont imprimées dans nos coeurs. Cette révolution des communications nous confronte avec des images poignantes des souffrances humaines: la faim, les sans-abri ou les désastres naturels tels les inondations ou les tremblements de terre. Le commun des hommes se détournent de la violence de la guerre qui a employé les citoyens comme gages, tantôt cible, tantôt auteurs, et sont plutôt inclinés à soulager la souffrance dans le monde. Les jeunes membres de la société forment l'avant-garde des services

bénévoles des communautés locales et des programmes d'aide au delà des frontières et outremer. Le Département des études de la Paix est en constante extension dans les collèges des Etats Unis. Les jeunes cherchent des manières pour devenir militants de la paix afin d'éviter la guerre et la violence et de propager la résolution de conflits. L'objection de conscience qui semble dans une position négative, est en effet un pas en avant vers une affirmation consciente. Pendant leurs années d'étude les jeunes veulent trouver les moyens pour contribuer à la paix sociale et au déminage de situations explosives. Les études de la paix discutent rationnellement les multiples questions qui ont envenimé les coeurs et les esprits pendant des siècles; ces questions n'auront peut-être jamais de solution mais on peut éviter qu'elles dégènèrent en violence.

7. C'est la jeunesse qui dirige le mouvement en faveur de l'abolition des armes nucléaires. Pour eux, continuer la "dissuasion" à un coût astronomique est un gaspillage de ressources humaines qu'on pourrait employer pour satisfaire les besoins urgents de la communauté humaine. Pax Christi USA s'est organisé pour visiter avec un groupe de membres, entre eux des évêques, les installations des laboratoires canadiens qui gardent et modernisent des armes nucléaires. Comme citoyens d'une nation qui possède le plus grand effectif d'armes nucléaires du monde, Pax Christi USA a publié en 1998 une brochure qui dénonce la dissuasion et sa philosophie. Sous le titre "Moralité de la Dissuasion nucléaire", les 94 évêques de Pax Christi USA soulignent qu'avec la fragmentation de l'Union Soviétique et la fin de la Guerre Froide "Les armes de la Guerre froide entassées pendant ce combat, ont survécu ce combat". Ils ont exprimé la crainte que " au lieu d'un désarmement nucléaire progressif, nous assistons à une institutionnalisation de la dissuasion nucléaire". La brochure contient la déclaration sans équivoque que les représentants du Pape Jean Paul II ont remise au Premier Comité de l'Assemblée générale. Le 19 octobre 1998, il a déclaré que "les armes nucléaires sont incompatibles avec la paix que nous cherchons pour le 21ème siècle. Elles ne peuvent pas être justifiées. Il faut les condamner. La grande tâche pour le 21ème siècle est de changer d'une culture de la violence à une culture de la paix".

8. Le 10 novembre 1998, vingt-trois lauréats du Prix Nobel ont fait entendre des paroles semblables à l'Assemblée générale de l'ONU. Ils ont demandé que la période de 2001 à 2010 soit déclarée la Décennie de la Paix et de la Non-violence . La déclaration appelle chacun des membres de l'ONU à prendre les mesures nécessaires pour faire enseigner les principes de la non-violence à tous les niveaux de la société. Parmi les signataires de l'appel il y a Mairead Corrigan Maguire de l'Irlande, Mère Thérèse de Calcutta, Nelson Mandela et l'Archevêque Desmond Tutu de l'Afrique du Sud et Sa Sainteté le Dalai Lama. Des mesures générales peuvent faire avancer la vision de la culture de la non-violence mais elle ne se répandra qu'au moment où la non-violence s'établira dans le coeur humain. Quand un coeur humain est éprise de la non-violence, il la transmettra aux autres par la parole, par l'action et par une vie vécu dans un esprit non-violent.

9. Le sujet de cette intervention étant l'objection de conscience au service militaire, Pax Christi a élargi le sujet au droit de refuser de tuer. Depuis 1970, quand une ONG a introduit la question auprès de la Commission des droits de l'homme, beaucoup de nations ont ajouté le droit à l'objection de conscience à leurs codes militaires. Les dernières décennies, il y a eu des guerres dans

des régions où le code militaire n'accepte pas l'objection de conscience mais autorise le massacre des femmes et des enfants des combattants.

10. Beaucoup de membres de Pax Christi ont adopté la non-violence complète. Pour eux, le droit de refuser de tuer est applicable à tous les aspects de la vie, pas seulement dans la guerre, mais également dans la vie quotidienne où la violence peut prendre la forme d'actes criminels menaçant la vie. Une personne vouée à la non-violence se défendra autant que possible mais elle ne prendra pas la vie d'autrui. Cette position qui a été longtemps exceptionnelle, est devenue plus courante pour un plus grand nombre de personnes à travers le monde. Les effets en sont perceptibles dans toute la société.

11. Les membres de Pax Christi se laissent inspirer par les premiers siècles de l'Ere Commune, que nous appelons le Premier Millenium, pendant lesquels les disciples de Jésus ont souffert des condamnations sévères, même la mort, pour avoir refusé de tuer. Ils ont voulu imiter celui qui est mort sur la croix en aimant et en pardonnant ses exécuteurs.

12. Dans une période où une violence quelconque peut provoquer toute la violence, c.à.d. une explosion nucléaire, le témoignage de la non-violence totale peut être salutaire, il souligne le caractère sacré de la vie et le droit le plus fondamental qui est celui à la vie.

13. En refusant l'option à la violence, le droit de refuser de tuer ouvre la discussion sur la manière possible d'agir, dans une période où les méthodes violentes pour résoudre les disputes sont la norme acceptée. Ce premier refus ouvrira les portes à des réponses créatrices de non-violence qui sont déjà réalisées dans la société à travers le monde. Aider les personnes et la société à se défaire de la tendance à la non-violence et à la guerre est une transformation de la conscience. La revendication du droit de refuser de tuer et l'exemple de ceux qui vivent selon ce principe contribueront à cette transformation de la conscience.

-----